

LE CDHS

Le **Comité Départemental d'Hygiène Sociale** est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique financée et missionnée par l'ARS, fondée en 1916 avec 2 entités :

- ❖ Le Centre Médical Bayère, (SSR pneumologique et USLD) situé sur le site de l'hôpital N.O de Villefranche sur Saône
- ❖ **6 centres de santé et de prévention** (CSP) dans le Rhône, pilotés par une équipe de coordination et la direction, avec l'appui des services supports

UNE EQUIPE DE COORDINATION

- Médecin
- Cadre
- Infirmier
- Assistante et secrétaire

DES PROFESSIONNELS DU SOIN

dans les 6 centres



- Médecins pneumologues
- Médecins vaccinateurs
- Médecins tabacologues
- Infirmiers D.E
- Travailleurs sociaux
- Secrétaires médicales
- Manipulateurs en électroradiologie



Siege social : 110 avenue Barthélemy Buyer,
69009 Lyon

Contact unique pour les partenaires :

santeprevention@cdhs.fr

Tel standard : 04 72 19 84 01



Centres de Santé et de Prévention du Rhône



**Centre de Lutte Anti-Tuberculose
du Rhône**

Vaccination

Sevrage tabagique

**Education et promotion pour la
santé**

NOS MISSIONS

En tant que **Centre de Lutte Anti-Tuberculose (CLAT)** et en proposant des consultations de sevrage tabagique, le CDHS contribue à la lutte contre les maladies respiratoires.

En tant que **centre de vaccination**, le CDHS permet à tous d'avoir accès à la prévention primaire contre les maladies infectieuses.



Un **accompagnement global** est proposé, comprenant des démarches sociales, administratives, juridiques et financières. Plus particulièrement, il s'agira de favoriser pour les publics précaires, l'accès aux droits, aux soins, à l'hébergement, à l'hygiène et à l'alimentation.

L'engagement du CDHS-CLAT 69 comme acteur de terrain depuis plusieurs décennies est reconnu, entre autres, par les partenaires médico-sociaux et ceux qui œuvrent pour la prise en charge des primo arrivants ou jeunes mineurs. Ce maillage territorial contribue à faciliter l'organisation d'actions sur le terrain, hors des 6 centres, dans tout le département

Le **service de coordination** organise les activités des centres et joue un rôle de sentinelle en consolidant les données épidémiologiques et les informations de terrain, pour les transmettre à l'ARS dans le cadre de la veille sanitaire

→ CENTRE DE LUTTE ANTI-TUBERCULOSE – C.L.A.T DU RHONE



- Coordonner la lutte contre la tuberculose dans le département du Rhône en assurant le suivi médico-social des patients atteints de tuberculose. (délivrance de traitements, faciliter l'accès aux soins, etc...).
- Enquêter autour d'un cas signalé ou déclaré de tuberculose en coordonnant les dépistages.
- Proposer un dépistage ciblé pour les populations à risque provenant de pays à forte endémie de tuberculose.
- Organiser des séances de dépistage de la tuberculose sur le terrain (hors les murs des centres) à l'aide d'une unité de radiologie mobile.
- Assurer des consultations médicales par des pneumologues avec la réalisation de radiographies pulmonaires et de tests tuberculiniques.
- Proposer la vaccination par le BCG.

→ VACCINATION PUBLIQUE

- Vacciner toute personne à partir de 6 ans, celles obligatoires et recommandées (pas de vaccination internationale pour le moment).
- Organiser des séances de vaccination gratuites dans les centres et hors les murs.
- Fournir des vaccins et carnets de vaccination.



→ AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE



- Proposer des consultations individuelles et personnalisées gratuites par des médecins tabacologues et infirmiers formés en tabacologie
- Proposer un suivi allant de 6 mois à 1 an
- Délivrer des substituts nicotiniques gratuitement, sous certaines conditions
- Orienter en interne vers des consultations de dépistage des maladies respiratoires par un test du souffle (EFR) et une radiographie des poumons



→ EDUCATION ET PROMOTION POUR LA SANTE

- Informer et sensibiliser sur la tuberculose par des actions de terrain auprès des usagers et des partenaires.
- Assurer la promotion de la vaccination auprès du grand public et des professionnels.
- Diligenter des équipes mobiles de vaccination afin de vacciner au plus près des personnes et populations les plus éloignées du soin (ex : CHRS, squat, CADA, etc).
- Organiser des actions de prévention sur le tabagisme dans des lieux cibles
- Former et informer des professionnels qui accompagnent le public cible.
- Participer à des événements annuels important comme le Mois Sans Tabac en novembre, la Semaine Européenne de la Vaccination au printemps, Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, etc.

